REGLEMENT INTERIEUR

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DE SECTEUR – U10 / U11
SAISON 2025 - 2026

- **Téléphone (responsable légal à contacter en cas de problème)**

1) Le joueur s'engage à suivre toutes les séances proposées, excepté en cas d'absence motivée (maladie, blessure)

2) Chaque absence doit être signalée au responsable du CPS concerné

3) 1 absence non excusée entraînera l'exclusion du CPS

4) Le joueur doit respecter l'éducateur, ses partenaires et les installations sportives mises à disposition.

Signature du représentant légal, joueur, ***Signature du Président, Signature du Date, cachet du club***

Signature du joueur

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE DU JEUNE JOUEUR LANDAIS

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL